



**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES



COMITÉ ALPES PROVENCE

Espace Cezanne Avenue A Didier - 05200.EMBRUN

Tél. : 04.92.43.48.67 Email : csap-ffs@orange.fr Internet : <http://ski-alpes-provence.fr>

SAISON 2019/2020

RÈGLEMENTS

50 ème CRJ - COUPE D'ARGENT

19 ème TROPHÉE

BANQUE POPULAIRE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

SKI ALPIN

- **Partenariat.** Banque Populaire Auvergne Rhône Apes Page 2
- **Cahier des charges.** Organisateur et Participants Page 3
- **Règlement général.** Page 4
- **Règlements particuliers.** Page 5

PARTENARIAT BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Les organisateurs des compétitions concernés sont tenus :

- ⇒ D'utiliser les dossards Banque Populaire (jeux de dossards mis à disposition par le Comité) ;
- ⇒ D'assurer la visibilité de la Banque Populaire dans les aires d'arrivée et de départ (banderoles et oriflammes) et lors de la remise des prix (dossards podium N°1, 2,3)
- ⇒ De prévoir 2 forfaits remontés mécaniques gratuits pour les représentants de la Banque Populaire.
- ⇒ De rappeler le soutien et l'engagement de la Banque Populaire dans le ski alpin lors des épreuves et de la remise des prix ;
- ⇒ D'utiliser l'appellation « **Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** » sur les premières pages des feuilles de départ et de résultat (avec présence du logo sur les documents), lors des communiqués (et/ou articles) de presse ;
- ⇒ De transmettre les résultats à la presse locale avec une photo du podium

Afin de faciliter l'utilisation de tous les supports « Banque Populaire », la commission jeunes du CSAP met en place un kit course pour chaque catégorie comprenant un jeu de dossards, les dossards rouges Leader, les dossards podiums, les banderoles et flammes. Ce Kit qui contient aussi des chasubles « Officiels CRAP ».

Ce kit sera transmis entre les clubs organisateurs par les entraîneurs lors des courses. Un inventaire doit être établi en commun entre le club émetteur et le club récepteur. Ce dernier doit signaler au CSAP les éléments manquants avant le mercredi à minuit. Avant cette date, la facture sera envoyée au club émetteur ; après, au club récepteur.

La **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** dote chaque club organisateur d'une somme (environ 45 €) pour l'achat de coupes (chèque envoyé en fin de saison). Les plaques BP sont à retirer au CSAP et à coller sur les coupes.

La Banque Populaire dote le CSAP d'une somme de 800 € pour les Trophées remis aux vainqueurs des classements Coupe d'Argent lors de la finale.

Dotation pour les catégories U 14 (benjamins), U16 (minimes) et U18 (cadets)

Dans le cadre de notre partenariat, la **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** offre, sous la forme de bons d'achat, 60 € aux vainqueurs, 50 € aux seconds et 40 € aux troisièmes.

Le CSAP tient à souligner l'importance du soutien de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (dotation pour le pôle, support publicitaire dans le Dauphiné Libéré, dotation sous la forme de livrets Jeunes, de coupes pour les Trophées CA, de dossards...) et demande à tous de respecter les éléments de ce partenariat.

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATEURS.

1. Envoyer un programme détaillé avec les horaires une semaine avant à tous les entraîneurs et au responsable de la commission pour diffusion.
En cas de **changement de programme**, l'organisateur est tenu d'informer au plus tôt le responsable ou un des membres de la commission jeune.
2. L'organisateur s'engage à donner la **gratuité** et la **priorité** sur les remontées mécaniques les jours de compétitions ou d'entraînements. Ceci pour les coureurs, entraîneurs, officiels et partenaires BPAURA.
3. Les **horaires** seront préparés avec le souci de ménager des temps d'échauffement suffisant.
4. La **piste** doit être **fermée** et sécurisée pendant les entraînements et les compétitions. Prévoir également une piste d'échauffement.
5. Les **pistes** d'entraînements et de compétitions doivent être **entretenu**es correctement afin d'assurer sécurité et équité.
6. Une **sonorisation** efficace et une annonce des temps sont fortement souhaitées, ainsi qu'un tableau d'affichage soigné.
7. Pour les épreuves **U12 et U14** en géant, un **ouvreur ESF** doit établir un temps de base. Les résultats avec noms de l'ouvreur, matricule ESF et temps de base doivent être transmis au SNMSF (sélection Coqs d'Or). Il est rappelé que des ouvertures complaisantes entraînent l'élimination de la course par le SNMSF.
8. La **remise des prix** doit être un moment fort de la compétition (déco, sono, ambiance...)
Appel au podium des 10 premiers de chaque catégorie.
Coupes pour les 5 premiers, filles et garçons.
Les plaques BPAURA ont été distribuées et sont à coller sur les coupes.
Faire des photos numériques du podium. (Transmettre une sélection à JL Dyen)
9. Le **délégué technique** est un officiel qui doit veiller au respect du règlement des courses officielles inscrites au calendrier de la FFS, et au bon déroulement de la course. Il doit veiller à ce que la transmission des résultats soit assurée le soir même.
C'est un bénévole qui mérite le respect.
10. L'organisateur a la charge de contacter le correspondant local du **Dauphiné Libéré**.

La transmission des résultats vers le site Internet de la FFS doit impérativement être faite le soir même.

CLUBS PARTICIPANTS

1. Fournir à l'organisateur au moins **1 personne** pour le contrôle ou l'entretien de la piste (ne concerne pas les courses ESF du circuit U18). Le club dont l'entraîneur est arbitre peut être dispensé de fournir un contrôleur.
2. Le lissage est effectué par les coureurs selon un ordre pré établi en fonction des dossards. (voir annexe)
3. Le contrôle des slaloms sera **effectué par les entraîneurs (sauf courses U18)**.
4. Les clubs sont tenus de **rester à la remise des prix**.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Les coureurs membres de clubs qui ne seraient pas à jour de leur participation au fond sportif au 31 décembre ne se verraient pas attribuer de points. Ils ne seraient pas sélectionnables pour les épreuves nationales.

Les 10 classements individuels Coupe d'Argent sont établis et évoluent à chaque compétition ;U18, U16, U14, U12 1^{ère} et 2^{ème} année, filles et garçons. Un classement permettant d'attribuer des points à tous les participants sera établi afin de procéder à la descente en Coupe de Bronze des 3 derniers garçons et 2 dernières filles dans les 2 années U14 et dans la petite année U16.

En cas d'égalité au nombre de points total, le mieux classé est celui qui a le meilleur score sur une colonne (manches ou épreuve), en cas d'égalité sur le classement de la finale (pour les U 12) en cas d'égalité sur 2, en cas d'égalité sur 3...

Le classement est établi en prenant en compte 2/3 des résultats. Par exemple, après 1 SL et 1 GS en 2 manches et 2 SG en 1 manche, soit 8 résultats possibles (3+3+2), on prendra en compte les 5 meilleurs résultats. ($8 \times 2/3 = 5,33$ arrondi à 5)

Un classement général club sera établi en fin de saison en cumulant les points du meilleur coureur de chaque classement individuel CRJ, garçons et filles. (1 U12 07 + 1 U12 08 +1 U14 + 1 U16 + 1 U18). **Les résultats du Team Event seront pris en compte pour ce classement**

A partir de la 2^{ème} épreuve, le leader de chaque catégorie filles et garçons portera le dossard rouge distinctif (sauf pour les U12). Les vainqueurs des classements finaux gardent ces dossards.

Quotas de participation

Afin de permettre un déroulement **équitable et en sécurité**, le nombre des participants aux épreuves U16 et U14 est régulé par des quotas. Ces quotas sont **attribués aux clubs et aux districts**, ils ne sont pas nominatifs. Toutefois, en cas de mutation, le quota « suit » le coureur. Un club gagne un quota par chacun des ses coureur figurant dans le classement par année d'âge de la saison précédente, **dans les 20 premières filles et 40 premiers garçons.**

Nom	Fonction	Téléphone	Mail
Jean-Louis Dyen	Responsable Commission + kits	06.80.25.71.12	jl.dyen@wanadoo.fr
Nathalie Olsson	Classement U16	06.15.41.58.62	nathqueyras@gmail.com
Murielle Bérard	Classement U14	06.61.76.43.44	mu@ceillac.com
Noel Ribet	Homologation pistes. Coord. DT	06.29.13.27.66	Noel.ribet.ski@gmail.com
Sandrine Aubert	CTS	06.64.32.34.04	sandrine.aubert@live.fr
Quentin Bremond	Référent U14. Entraîneur SASB	06.43.17.61.47	Bremond.quentin@hotmail.fr
Pascal Blanc	Classement U18	06.81.22.27.82	Blanc-pascal2@wanadoo.fr

Règlements Coupe Argent

Catégorie	U18	U16	U14	U12 2008	U12 2009
Année	2002-2003	2004-2005	2006-2007	2008	2009
Type d'épreuves	Circuit ESF et CRA plus CA U18	SL . GS. SC. SG. CR		SL (7/9m). GS (19/22m). SG, SX	SL (7/9m). GS (19/22m). SG ; SX
		SL 9/11 m GS : variété	SL : 8/10m. Tubes 27mm maxi. GS :18/24 m		
Tirage au sort Départ	Par catégorie Challenge en ESF. Inversion par catégorie 2ème manche.	Tirage au sort par groupe fille et garçon. Inversion par groupe à la 2ème manche			
		Dernière course : Classement CA 1ère manche avec inversion des 15 , Bibo 2ème manche		Finale : Sélection : 20 Filles et 40 garçons par année d'âge. Classement CA 1ère manche avec inversion des 15 , Bibo 2ème manche	
Ordre de départ	Filles puis garçons	En alternance, Filles puis Garçons OU Garçons puis Filles	Filles puis Garçons sauf courses 1/ 2 et 2/2	Filles puis Garçons	
Sélections		EO : 14 F 14 G	Benj's : 12 F 12 G Coqs : 8 F 8 G	Coqs : 8 F 8 G	
Règlement Skis	Règlementation FFS appliquée, lien ci-dessous			186 cm maxi	Skis Max 176 cm
Règlement Casque, skis et dorsales	Application du règlement FFS, précisé en suivant le lien ci-dessous http://www.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp6a.pdf				
Liste de référence		Liste des quotas districts envoyée en fichier ffsski par un seul représentant par district à JLD avant le 15/11		Listes envoyées en fichier ffsski à JLD par chaque club avant le 15/11	
Inscriptions	A chaque épreuve par mail sur fichier ffsski 48 h avant l'épreuve. 9€ avec buffet pour circuit ESF	Les listes de référence seront transmises à tous les clubs. Envoyer au club organisateur votre liste modifiée uniquement en cas de changement de coureur avant le jeudi soir.			
Classements	Points attribués pour chaque étape à chaque manche ainsi qu'au total des 2 manches. Prise en compte des 2/3 des résultats arrondis au nombre inférieur. Pour les SG et les épreuves U12, deux courses différentes donc attribution de points à chaque course. Pas de classement au total des 2 manches.				
Dotation	Voir page 1				

Les Ski Games, la Janik Cup, le Team Event et les UNSS ne sont pas pris en considération en tant que CA. Néanmoins aucune CA ne sera inscrite au calendrier afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de participer à ces épreuves.